

ACTION SOCIALE PRESTATIONS INTERMINISTERIELLES

Taux applicables au 1^{er} janvier 2013

Prestations

Taux 2013

Restauration	
Prestation repas	1,20 €

Aide à la famille	
Allocation aux parents séjournant en maison de repos avec leur enfant	22,35 €

Subventions pour séjours d'enfants	
En colonies de vacances :	
♦ Enfants de moins de 13 ans	7,17 €
♦ Enfants de 13 à 18 ans	10,87 €
En centres de loisirs sans hébergement :	
♦ Journée complète	5,18 €
♦ Demi-journée	2,61 €
En maisons familiales de vacances et gîtes	
♦ Séjours en pension complète	7,55 €
♦ Autre formule	7,17 €
Séjours mis en œuvre dans le cadre éducatif	
♦ Forfait pour 21 jours ou plus	74,37 €
♦ Séjours d'une durée inférieure, par jour	3,53 €
Séjours linguistiques	
♦ Enfants de moins de 13 ans	7,17 €
♦ Enfants de 13 à 18 ans	10,87 €

Enfants handicapés	
Allocation mensuelle aux parents d'enfants handicapés de moins de 20 ans	156,38 €
Allocation pour les jeunes adultes handicapés poursuivant des études ou un apprentissage entre 20 et 27 ans : versement mensuel au taux	30% de la base mensuelle de calcul des prestations familiales
Séjours en centre de vacances spécialisés (par jour)	20,47 €